



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LE DIRECTEUR
DES AFFAIRES POLITIQUES

Luxembourg, le 16 novembre 1987

Fédération des Victimes du Nazisme
Enrôlés de Force

Messieurs,

Au moment de prendre de premières dispositions pour commémorer en 1989 le 150^e anniversaire de notre indépendance, le Gouvernement, en date du 9 octobre de cette année, a invité son Président à créer au sein de la commission nationale une sous-commission, chargée spécialement de la préparation de l'exposition historique "de l'Etat à la Nation: 1839-1989".

L'idée de doter le pays d'une telle exposition avait été soumise en 1984 par le soussigné à M. le Ministre des Affaires Culturelles R. Krieps. Une description succincte du projet est annexé à la présente. Comme vous le constaterez à la lecture de cette note, le concours d'un grand nombre d'administrations, d'organismes et d'associations est nécessaire.

C'est à ce titre que je m'adresse à vous en vous priant dans un premier temps

1. - de désigner une personne de contact avec laquelle le comité d'organisation est susceptible de travailler à l'avenir.
2. - de demander à cette personne de recenser à partir d'un tri les éléments en votre possession (objets, journaux, photos, graphiques, statistiques), susceptibles d'entrer en ligne de compte eu égard au fait que l'espace qui leur serait le cas échéant réservé sera des plus réduits;

Je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer votre réponse à ce sujet d'ici le vendredi 27 novembre 1987, date à laquelle se réunira une première fois la sous-commission composée de MM. Christian Calmes, Raymond Weber, Gilbert Trausch, Jules Christophory, Cornel Meder, Gaston Gengler et du soussigné.

Tout commentaire et toute suggestion seraient par ailleurs fort appréciés.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, les assurances de ma considération très distinguée.



Jean-Jacques Kasel

N O T E

à l'attention de
Monsieur le Ministre des Affaires Culturelles

Objet : Création d'une Exposition Permanente

Thème : "Une Nation parmi les Nations : De 1839 à nos jours -
Naissance et Devenir de l'Etat Luxembourgeois"

ORIGINE

Convaincu, après avoir vécu autant d'années à l'étranger que dans le pays, que le "phénomène Luxembourg" est largement méconnu tant des Luxembourgeois eux-mêmes que des nombreux étrangers qui y résident ou qui nous rendent visite, l'Exposition aurait pour objectif essentiel d'éclairer l'individu et le public en général, dans un monde environnant en pleine mutation, à la fois sur les comportements sociaux et les décisions politiques fondamentales, comme sur les idéologies et les données économiques qui ont conduit, à travers deux cents ans d'histoire particulièrement mouvementée, à l'ébauche puis à l'affirmation progressive d'une "petite" Nation.

BUT A RECHERCHER

- Combler une lacune manifeste dans l'éventail de nos musées et expositions occasionnelles.
- Assurer auprès du visiteur une prise de conscience, à partir de l'histoire, et susciter simultanément un éveil pour le présent et l'avenir.

PRINCIPE DE BASE

L'Exposition, compte tenu du but recherché, ne doit pas exclusivement être construite sur des événements et leur rappel, mais plutôt sur des problèmes historiques : elle se propose d'aiguiser le regard du visiteur pour la complexité des facteurs et des conditions qui ont déterminé l'action

.../...

politique au Luxembourg. Nonobstant toute aide d'orientation que l'on met à sa disposition, l'Exposition fera constamment appel au jugement du visiteur en tant que citoyen, en tant qu'électeur ou futur électeur.

L'Exposition a donc une vocation didactique certaine, et ne saurait de ce fait être assimilée à un musée.

METHODE

- Eviter de poser des questions superficielles et y fournir consciemment ou non, des réponses vagues.
- Ne pas formuler, quel que soit l'engouement du moment pour cette méthode, des interprétations étroites et partant, provocatrices, qui supposeraient, au départ, une information préalable et bien plus complète.
- En revanche, fournir un ensemble d'informations qui correspond, grosso modo, à l'état de connaissances de la majorité des visiteurs.

CONCEPTION

- Il doit s'agir d'une Exposition qui fera appel à tous les moyens de réalisation qu'offrent les techniques les plus modernes : mouvement, couleur, son et lumière, reproduction de nombreuses images et de nombreux documents ; à l'occasion, présentation d'une pièce historique.
- Elle doit s'articuler autour d'un classement :
 - = soit par thèmes formant des blocs homogènes et qui, par conséquent, pourraient être regardés séparément : la Dynastie, les Institutions, le Droit et la Législation, l'Economie, le Mouvement syndical, la Presse, l'Ecole, l'Art, la Littérature, la Musique, la Science, l'Armée, la Religion et les autres mouvements de pensée, la Vie associative en général.
 - = soit en fonction d'époques précises : (1789 à 1815), (1815 à 1867), (1867 à 1914), (la guerre 1914/18), (1918 à 1939), (la guerre 1940/44), (1945 à 1958), (1958 à nos jours).

.../...

ECUEILS A EVITER

- Au niveau de la conception de l'Exposition, ne pas émettre de jugement naïf et bien pensant à la manière des images : d'Epinal, ni mettre en évidence les soi-disant bonnes influences et les bons principes, ni déplorer leurs échecs. Ceci vaut en particulier pour tout ce qui touche à l'histoire récente où une très grande réserve doit s'imposer. D'une façon générale, l'information et la documentation les plus détaillées possibles devront l'emporter sur toute tentative de classement et d'appréciation définitifs.
- Au niveau du visiteur, tenir compte du temps qu'il est susceptible de consacrer à sa visite, de sa faculté de concentration s'il souhaite embrasser un sujet dans ses multiples aspects ; lui laisser enfin la possibilité de choisir une époque déterminée, un événement précis ou un mouvement de pensée particulier.

REALISATION

Les disponibilités budgétaires étant forcément limitées, et compte tenu du fait que ce projet n'a pas été inscrit dans le programme gouvernemental de l'actuelle coalition, la réalisation de cette Exposition présentée par vous-même comme un "mémorial national" nécessitera le concours de tous les milieux sociaux-professionnels du pays.

- Pour le choix des thèmes et la conception, il vous appartient de désigner un comité d'historiens, de sociologues, de politologues qui travaillera directement sous votre égide. Faut-il préciser que toutes les tendances politiques et syndicales devraient y être représentées.
- Pour la réalisation proprement dite des photos, panneaux, etc., nos écoles, lycées et en particulier l'Ecole des Arts et Métiers devraient fournir leur concours.

- D'une façon générale, il y aurait lieu de procéder préalablement à un inventaire de tous les matériels d'ores et déjà disponibles qui auraient fait l'objet d'une exposition par le passé.

LIEU D'IMPLANTATION

Il m'est difficile de me prononcer à ce sujet ; l'idée d'installer cette Exposition dans les faubourgs historiques de la Ville de Luxembourg ne devrait pas être exclue. Je me permets de vous rappeler pour mémoire que l'Exposition Permanente "Fragen an die Deutsche Geschichte" est installée dans l'ancien Reichstag à Berlin.

MOMENT ET ECHANCIER

La date d'inauguration sera fixée en avril 1989, année anniversaire de notre indépendance, et deux centième anniversaire de la Révolution française.
